



BYCert. 6053632
Basse-Normandie

ASCENSEUR DE MAISON



V2.0

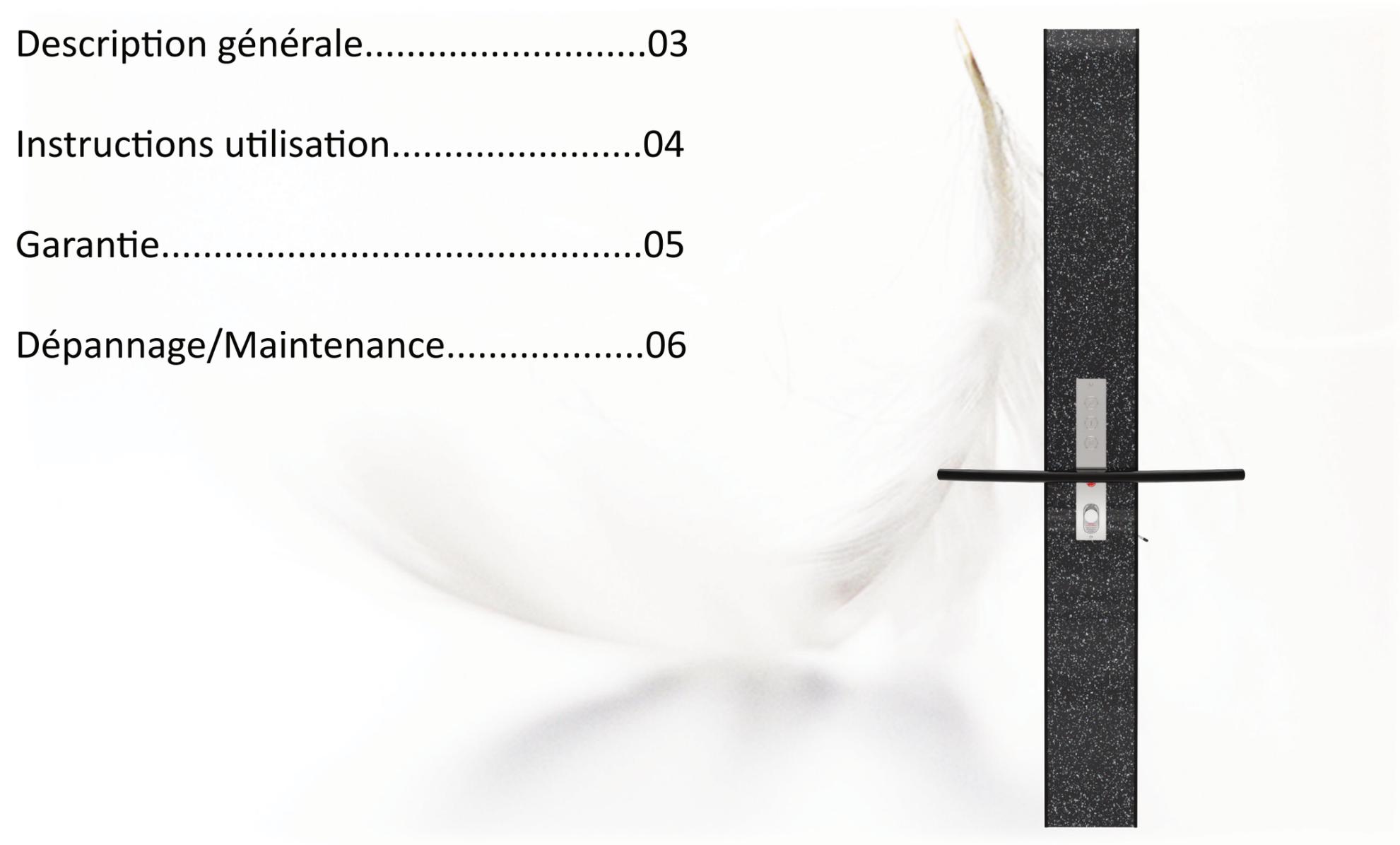


Description générale.....03

Instructions utilisation.....04

Garantie.....05

Dépannage/Maintenance.....06



Caractéristiques des élévateurs /ASCENSEURS DE MAISON

Dénomination : ASCENSEUR DE MAISON-MODÈLE A
Énergie : électro-hydraulique
Directive machine DM 2006/42- EN 81-41
Attestation CE de type N°: 0060/5328/760/07/13/0003

Paramètres techniques :

Charge nominale 420Kg maximum
Moteur 230V – 50Hz – 1.5Kw
Branchement sur une prise 2 pôles + terre 230V 16A (câblé 3x2.5 mm²)
+ 1 disjoncteur différentiel 30mA Type A « SI » (Conforme NF C 15100 , a adapter suivant chaque pays)
Préconisation : Réfs. (Au choix) :
- A9N21441 / SCHNEIDER (Privatifs)
- A9N21448 / SCHNEIDER (Opale / Optima)

Coffret technique (extérieur à la gaine) :

Installation sur l'un des côtés extérieurs de la gaine à 1 mètre maximum de la gaine

Entraînement/guidage/fonctionnement :

Entraînement par vérin direct
Vanne parachute sur sortie vérin
Groupe motopompe
Guidages en profil aluminium
Gestion par automate EtnaFrance
L'appareil se déplace a 0,15m/s maxi dans son guidage en profil aluminium via un vérin simple effet Attelage : direct sur la cabine.

Détails cabine et équipements :

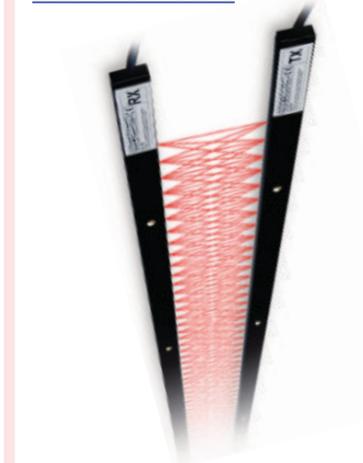
Habillage de la cabine en panneaux de particules de bois ou verre (+ déco suivant version)
La cabine existe en service simple accès, service équerre ou en service opposé
Tapis de sol antidérapant avec seuil alu
Téléphone relié au réseau sur prise fournie par le client

Commande par boutons poussoirs à impulsion en cabine & aux paliers
Éclairage en cabine assuré par deux spots à LED (éclairage de secours intégré)
Barrières de cellules de protection électronique de « paroi défilante »

Portes :

Portes (structure aluminium anodisé) à ouverture automatique ou manuelle Etna France
Passage libre de 600mm à 900mm x 1800mm à 2000mm (dimensions sur mesure en option).

Barrière de cellules:



Éclairage par 2 spots:



Porte :



Coffret technique :





AVERTISSEMENT DE CONTRE INDICATIONS D'EMPLOI DE L'APPAREIL

L'appareil doit être utilisé dans les strictes limites de sa conception, il convient notamment de respecter :

- La charge utile maximum affichée en cabine
- Le nombre de personnes affiché en cabine
- Les dimensions maximum de charge de l'ascenseur en fonction de la taille du plancher (charge déportée).
- L'immobilisation des charges roulantes avant le déplacement de l'appareil
- L'interdiction de supprimer un organe de sécurité ou sa fonction ou de tenter d'en réduire la performance ou l'efficacité.
- La définition de l'alimentation électrique et des protections requises tel qu'indiquées dans la présente notice et/ou les plans d'installation de l'appareil.
- La définition dimensionnelle et de résistance de charge telles que défini dans les plans d'installation de l'appareil.
- La destination pour laquelle cet appareil est conçu, à savoir le transport de personnes et de charges (hors stockage).
- La limitation de l'usage de l'appareil aux adultes et aux enfants accompagnés par au moins un adulte.
- L'interdiction stricte de modification même mineure de l'appareil sauf sur instruction technique du fabricant et de lui seul.
- L'interdiction d'utilisation de l'appareil dans des conditions non prévues au cahier des charges initial, (température <0°ou >40°, inondation, cadence trop importante, etc...)
- L'INTERDICTION DE SORTIR DE LA PLATE-FORME ARRÊTÉE ENTRE DEUX ÉTAGES SANS UNE AIDE EXTÉRIEURE QUALIFIÉE.

Dans tous ces cas, et pour tous ceux où il est constaté que les dégradations sont le fait d'une manipulation non conforme aux instructions d'utilisations normales, le constructeur ne saurait prendre à sa charge les frais de remise en état.

GÉNÉRALITÉS

Le propriétaire de l'installation doit veiller qu'il existe un éclairage des abords des portes palières d'au moins 50 Lux.
L'utilisateur doit suivre la (les) signalisation(s) se trouvant à chaque palier ou à l'intérieur de l'appareil.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Les enfants qui utilisent l'appareil doivent être impérativement accompagnés.
-Les charges roulantes doivent être obligatoirement maintenues.
-Il ne faut surtout pas tenter de sortir de l'élévateur arrêté entre deux niveaux sans une aide extérieure qualifiée.

COMMANDES DE FONCTIONNEMENT

Les commandes en cabine et aux paliers sont du type à impulsion.(Photo 4)
La commande dans l'appareil est prioritaire sur les commandes des portes palières.

APPEL DE L'APPAREIL DEPUIS LE PALIER

Appuyer pendant 2 secondes sur le bouton d'appel palier.
L'appareil se déplace jusqu'au déverrouillage de la porte.
Attendre l'ouverture complète de la porte pour entrer dans l'ascenseur (dans le cas de porte automatique) ou ouvrir manuellement celle-ci pour y entrer (porte manuelle)

COMMANDES EN CABINE

Respecter le nombre de personnes et veiller à ne pas dépasser la charge utile affichée sur la plateforme.
Vérifier qu'aucun obstacle ne vienne empêcher la fermeture manuelle ou automatique de la porte. Sélectionner l'étage où vous voulez vous rendre en appuyant sur le bouton correspondant.
Ne pas tenter d'ouvrir les portes avant l'arrêt complet de l'ascenseur.
Lors du déplacement, une main courante vous permet d'assurer votre maintien et votre appui si nécessaire.
La cabine est équipée de barrières de détection électronique à la verticale sur chaque face d'accès permettant le déplacement des personnes transportées en toute sécurité.

Dès qu'un élément ou un geste coupe l'une des barrières de détection l'appareil s'arrête. Il suffit de dégager l'élément de la zone de détection pour autoriser toute nouvelle commande de déplacement.

FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE DES PORTES PALIÈRES

Lorsque les portes palières sont à ouverture / fermeture automatiques, le fonctionnement est le suivant :
L'ouverture automatique de la porte est obtenue dès que l'appareil arrive à un niveau. Lorsque l'appareil se déplace à la suite d'un appel palier, il convient de rester en dehors de la zone de débattement de la porte. La porte s'ouvrira :

- Soit après une temporisation fixe (environ 20s.)
- Soit par l'appui sur une commande d'étage en cabine
- Soit par l'appui sur la commande palière de l'étage ou se situe l'appareil

Il convient de ne pas empêcher le fonctionnement automatique des portes. Toutefois si un obstacle se trouve dans le volume de déplacement du vantail, la sécurité de détection d'effort arrêtera instantanément le mouvement et provoquera une inversion du sens de déplacement du vantail après une courte temporisation.

RESPONSABILITÉS ET GARANTIE

-Il est impératif que l'utilisateur de l'ascenseur respecte les consignes du fabricant et de son installateur.
-Il est également important que le propriétaire ou son représentant garantisse que l'appareil ne sera pas utilisé de façon incorrecte, qu'il ne sera pas surchargé et que l'accès au local où se trouve l'équipement sera interdit aux personnes non autorisées.
-En outre l'accès au local ou au compartiment machinerie sera strictement réservé aux personnels de maintenance compétent et habilité.
-Toutes les interventions de dépannages ou de maintenance doivent être effectuées par du personnel qualifié.

Le fabricant décline toute responsabilité s'il est démontré que des pannes ou incidents sont la conséquence directe ou indirecte d'un non-respect des instructions d'utilisation, ou à la suite d'actes de malveillance et de vandalisme.
Pour chacun des cas, l'installateur n'accordera aucune garantie quelle qu'elle soit.

(1) Clef déverrouillage:



(3) Descente de secours :



(2) Arrêt d'urgence:



(4) Bouton de commande :





DISPOSITION A PRENDRE EN CAS DE PANNE SI VOUS ÊTES DANS LA CABINE

Pour ramener l'appareil au niveau inférieur le plus proche, utiliser la manœuvre de descente de secours dans la cabine. (Voir photo 3)

- Lever la manette, la cabine va descendre tout doucement.
- Lâcher la manette quand le plancher de la cabine est exactement en face du seuil du palier

MISE À L'ARRÊT DE L'APPAREIL

Si une intervention nécessite une mise à l'arrêt prolongée de l'appareil :

- S'assurer qu'aucun utilisateur n'est à bord de la cabine
- S'assurer qu'aucune porte palière n'est restée ouverte
- Couper l'alimentation principale au niveau du coffret technique
- Refermer le coffret technique
- Laisser les affichettes d'intervention précisant "MISE A L'ARRÊT".

-MANŒUVRE DE SECOURS

-Les consignes d'utilisation de la manœuvre de secours sont affichées dans le coffret technique et doivent être suivies rigoureusement.

TOUTEFOIS, SI LE DÉPLACEMENT DE L'APPAREIL N'EST PAS SOUS LE CONTRÔLE VISUEL D'UN ADULTE PENDANT LA MANŒUVRE DE SECOURS, PRÉVOIR UNE INTERVENTION A DEUX PERSONNES.

UTILISATION DE LA CLEF DE DÉVERROUILLAGE (EXCLUSIF AU PROPRIÉTAIRE OU AU PERSONNEL DE MAINTENANCE)

La clef est fournie par Etnalift, doit être mise en sécurité et pourra être utilisée en cas de nécessité en prenant les précautions d'usage.

(Cette clef ne doit pas être accessible à tous et hors de portée des enfants).

Lors du déverrouillage à l'aide de la clef de secours, s'assurer que l'appareil est au niveau et après la sortie de l'utilisateur, refermer impérativement la porte.

MAINTENANCE PÉRIODIQUE

Le propriétaire doit faire contrôler régulièrement l'ascenseur par un professionnel.

Tous les ans, l'appareil doit au minimum faire l'objet des vérifications suivantes :

- L'essai de fonctionnement consiste:

1. A faire mouvoir l'habitacle dans ses limites de course ;
2. A s'assurer de l'efficacité de fonctionnement :
 - a) Des dispositifs de verrouillage des protecteurs mobiles ;
 - b) Des dispositifs contrôlant ou assurant l'arrêt et le maintien à l'arrêt de l'habitacle ;
 - c) Des dispositifs limitant les mouvements de l'habitacle
 - d) Du dispositif de demande de secours
 - e) Des dispositifs prévus pour assurer la protection des personnes
3. A s'assurer de l'efficacité du fonctionnement du dispositif parachute ou de l'équipement assurant une fonction équivalente.

- L'examen de l'état de conservation a pour objet de vérifier le bon état de conservation de l'appareil et de ses composants. Il porte sur les éléments suivants :

- a) La gaine, les éléments de protection de la gaine ;
- b) Les accès aux points d'intervention
- c) Les éléments de guidage
- d) Les suspentes et leurs attaches
- e) Les mécanismes de levage
- f) Les dispositifs assurant les réserves de sécurité lors des interventions dans le volume de déplacement des équipements
- g) Les éléments de l'habitacle

Cet entretien et ces vérifications régulières sont à effectuer par un personnel reconnu spécialisé et qualifié.

Le propriétaire a la responsabilité du bon fonctionnement de son ascenseur. Il lui appartient de prendre la décision de suspendre son utilisation lorsque les règles de sécurité ne sont plus assurées.